

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE SOUBAKANIEDOUGOU**

N° Réf. : 89/19/AB/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) / [dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) / [secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

## SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission .....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché .....</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général .....	13
b-	Préparation du marché .....	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu .....	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
e-	Dossier d'appel à concurrence .....	15
f-	Présentation des offres .....	15
g-	Réception des offres.....	15
	Non mention des informations liées à la procédure dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) pour tous les marchés. ....	15
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution .....	16
j-	Approbation des travaux de la CAM .....	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché .....</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue .....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES .....	19

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Charges Administratives Générales

**CCAM** : Commission Communale d'Attribution des Marchés

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la **Mairie de Soubakaniedougou** a été marquée par la passation de **26 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 80 957 992** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinet a conduit à la sélection de **3 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 5 862 576**, soit un taux de représentativité de **11,11%** en termes de volume des marchés et **44,29%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	26	<b>80 957 992</b>	3	<b>35 862 576</b>	<b>11,11</b>	<b>44,29</b>

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place de la PRM et de la structure en charge du contrôle a priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

**A**

**Monsieur le Maire de Soubakaniedougou**

**A**

**Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **Opinion de l'auditeur**

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 31% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2).</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour <b>88%</b> de ses marchés communiqués des méthodes peu ou non compétitives (DC, ED, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur la régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	« <b>6 irrégularités</b> par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>08 cas de non-conformité</b> par rapport au code des marchés publics».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a noté aucune anomalie sur le contrôle de matérialité physique
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de un (1) délais. (Cf. point 3.3.5)</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

**Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

###### *R1 à R3*

Au regard des documents reçus par la mission, l'acte de nomination du PRM a été signé par le Maire et visé par la DR-CMEF.

La mission n'a ainsi relevé aucune insuffisance majeure relative à la mise en place de la PRM.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

###### *R4 à R10*

###### Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - Toutes les pièces relatives aux marchés ne sont pas systématiquement archivées en un seul lieu, les pièces relatives à la procédure. Aussi, la mission a noté l'absence d'un archivage électronique
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide, uniquement le code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence de PVs de réunions et de registre d'enregistrement des plis des soumissionnaires pour la période sous revue ;
- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393)
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID)

## **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivages commandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;
- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, l'élaboration des PVs de réunions des organes, la tenue de registres côtés et paraphés;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM de la structure ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITÉ DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'AC de la liste des marchés passés au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

## **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 31%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

### **🚩 Pièces d'ordre général**

- Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori.

### **🚩 Pièces d'ordre spécifique à chaque marché**

- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis (*cf. marché 1*)
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (*cf. marché 1, 2,3*)
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC (*cf. marché 1,2*)

- PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) (*cf. marché 2*)
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur (*cf. marché 1, 2,3*)
- Cahiers de transmission/réceptions de lettres relatives à la procédure (*cf. marché 1, 2,3*)
- Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) (*cf. marché 1*)
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (*cf. marché 1*)
- Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux (*cf. marché 1*)
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) (*cf. marché 2,3*)
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières (*cf. marché 2,3*)

### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage correct des dossiers de marchés et de mettre en place les documents essentiels liés à la passation et à l'exécution des marchés.

#### **3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

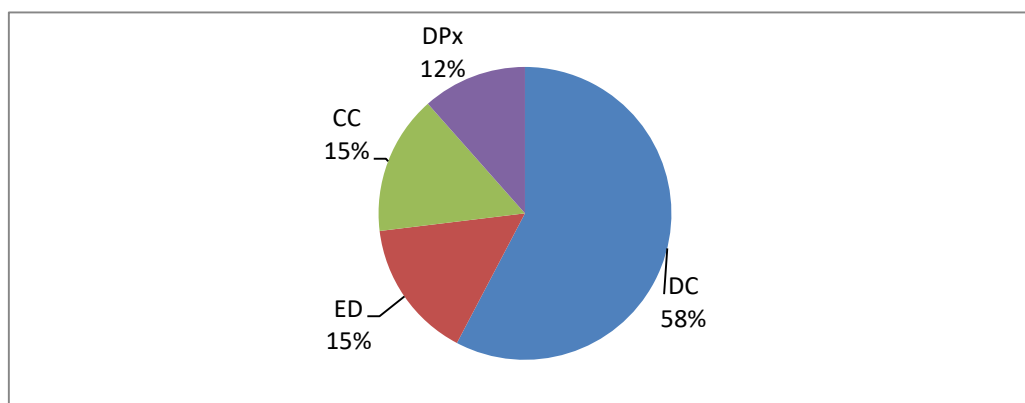
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

Procédures	Nombre	%
DC	15	58%
ED	4	15%
CC	4	15%
DPx	3	12%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DC) pour passer 58% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle, n'a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

### **3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES**

---

#### **3.3.1. Echantillonnage**

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DC	1	3 088 721
ED	1	799 900
Convention	1	31 973 955
Total sélectionné	3	35 862 576
Total communiqué	26	80 957 992
%	11,11%	44,29%

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 35 862 576**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

#### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

##### *a- Contrôles préliminaires d'ordre général*

**R1 à R8**

#### **Observations**

La mission a relevé :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori (art 50 du décret 2017\_049).

#### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

*b- Préparation du marché*

**R9 à R11**

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment le PPM et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

**3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

*a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu*

**R12 à R16**

Non applicable

*b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu*

**R17 à R21**

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/ 00006	Acquisition des Médicaments et Consommables Médicaux au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à Signaler (GERTIK SERVICE, SOMA Abdoulaye)	Non applicable	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques liées à l'Entente Directe au regard des documents mis à sa disposition	Prix réglementé

*c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu*

**R22 à R23**

Non applicable

*d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu*

**R24 à R33**

**Observations d'ordre spécifique**

Conditions de déroulement de la procédure par la PRM, le Gestionnaire de crédit et le service bénéficiaire (Art 72 du décret 2017\_049) non respectées. En effet, la mission a noté l'absence du service bénéficiaire lors de la séance d'ouverture des plis. (*cf. marché 1*)

Mode d'identification des fournisseurs non clairement établi (art 72 du décret 2017\_049) (*cf. marché 1*).

### **Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- La présence du service bénéficiaire en plus respectivement du service du comptable et PRM à l'ouverture des plis de demande de cotation.
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire des fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre ces fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;

*e- Dossier d'appel à concurrence*

#### **R36 à R46**

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

*f- Présentation des offres*

#### **R49 à R53**

### **Observation d'ordre spécifique**

Absence au niveau de la soumission de l'attributaire des pièces administratives justifiant que la soumission est recevable, en effet la mission a noté l'absence des pièces administratives du soumissionnaire (*cf. marché 2*)

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la disponibilité des documents administratifs de l'attributaire des ED.

*g- Réception des offres*

#### **R54 à R56**

### **Observation d'ordre général**

Non mention des informations liées à la procédure dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017\_049) pour tous les marchés.

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

*h- Ouverture des offres*

**R57 à R70**

**Observations d'ordre général**

Conditions de déroulement de la procédure par la PRM, le gestionnaire de crédit et le service bénéficiaire (art 72, 14 du décret 2017\_0049) non respectées. En effet, la mission a noté l'absence du service bénéficiaire lors des ouvertures de plis pour les DC (*cf. marché 2*)

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la présence du service bénéficiaire en plus respectivement du service du comptable et PRM à l'ouverture des plis de demande de cotation.

*i- Evaluation des offres et attribution*

**R71 à R91**

**Observation d'ordre général**

Les soumissionnaires dont les pièces administratives sont absentes ou non valides sont invités à les produire mais dans un délai incompatible avec les travaux de la CAM (art 102 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID), la mission a noté l'absence des pièces administratives dans le dossier du soumissionnaire (*cf. marché 2*).

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces administratives soient fournies par le soumissionnaire.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

**R92**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

**R93 à R100**

**Observation d'ordre général:**

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats tels que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc. n'a pas été annexée aux contrats examinés.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

### **3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

#### **a- Réception et règlement du marché**

#### ***R101 à R121***

#### **Observations d'ordre général**

Règlement du marché par tout moyen autre que le transfert bancaire (*cf. marché 2*), absence des preuves de règlement pour apprécier le mode de règlement du marché.

#### **Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la disponibilité des preuves de règlement des marchés

#### **b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu**

#### ***R122 à R125***

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

### **3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

#### **Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités. Il s'agit :

- Norme - Délai de traitement de la demande de pré réception (article 27 de l'arrêté 2017\_392), norme 15 jours, effectif 19 jours (*cf. marché 1*).

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Cf. tableau sur le respect des délais ci-joint.

#### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

### **3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

<b>Type de marché</b>	<b>Objet du marché</b>	<b>Montant du marché TTC</b>	<b>RP (1)</b>	<b>RD (2)</b>
Travaux	Réalisation d'une latrine à trois postes à la Mairie de Soubakaniédougou	3 088 721	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Ils se résument comme suit :

#### **Observations**

Rien à signaler

### **3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

Aucun marché n'a fait objet de recours auprès de l'ARCOP, selon les informations collectées par la mission.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Listes des marchés communiqués**

## Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Références de la procédure	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	MARCHE No 09CO-CSBK /01/09/00/2019/00001	ENTENTE DIRECTE N°2019-001/RCAS/PCMO/CSBK du 17/04/2019	06.06.2019	Achat des tickets de Carburant au profit de la Commune de Soubakaniédougou	ED-spécifique	F	BN	00094395T	Entreprise Djodaï SIRIMA Bakéné Tel ; 75 40 57 06/70 82 43 39	1 496 000	Exécuté
2	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00002	ENTENTE DIRECTE N°2019-002/RCAS/PCMO/CSBK du 17/04/2019	17.06.2019	Acquisition de Carburant au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou	ED-spécifique	F	BN	00094395T	Entreprise Djodaï SIRIMA Bakéné Tel ; 75 40 57 06/70 82 43 39	313 500	Exécuté
3	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00007	Cotation non formelle N° 2019-007/RCAS/PCMO/CSBK du 03/05/2019	06.06.2019	Acquisition de Petits Matériels Médicaux Techniques au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00072487L	GERTIK SERVICE (SOMA Abdoulaye) Tel : 78 14 31 17/71 75 02 22	833 600	Exécuté
4	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00006	entente directe N° 2019-06/RCAS/PCMO/CSBK du 03/05/2019	06.06.2019	Acquisition des Médicaments et Consommables Médicaux au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou.	ED-spécifique	F	BN	00072487L	GERTIK SERVICE (SOMA Abdoulaye) Tel : 78 14 31 17/71 75 02 22	799 900	Exécuté
5	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00004	cotation N° 2019-003/RCAS/PCMO/CSBK du 20/04/2019	06.06.2019	Entretien du Bâtiment de la Mairie de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00080023P	ENTREPRISE SOMA OUSMANE Tel : 70 56 53 92	197 350	Exécuté
6	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/04/00/2019/00009	cotation N° 2019 009/RCAS/PCMO/CSBK du 10/05/2019	10.07.2019	Acquisition de fournitures de Bureau au profit de la Commune de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00068467F	OUAKAYANE PRESTATIONS (OUATTARA Assata) Tel : 72 59 17 44	600 950	Exécuté
7	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/04/00/2019/00010	cotation N° 2019 010/RCAS/PCMO/CSBK du 26/06/2019	09.08.2019	Acquisition de fournitures de bureau au profit des CSPS de la Commune de	DC	F	BN	00068467F	OUAKAYANE PRESTATIONS (OUATTARA Assata) Tel : 72 59	139 700	Exécuté

N°	Immatriculation du marché	Références de la procédure	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
				Soubakaniédougou					17 44		
8	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/04/00/2019/00003	Cotation Non Formelle N°2019-02/MATD/RCAS/PCMO/CSBK du 20/04/2019	Année budgétaire	Achat des pièces détachées pour l'entretien et la maintenance des véhicules à deux roues au profit des quatre CSPS	DC	F	BN	00094395T	Entreprise Djodai SIRIMA Bakéné Tel ; 75 40 57 06/70 82 43 39	911 050	Exécuté
9	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00011	entente directe N°2019-011/RCAS/PCMO/CSBK du 06/08/2019	04.09.2019	Achat de gaz butane au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00060117K	EZF Etablissement ZERBO & Frères BP 68 Banfora	576 000	Exécuté
10	-Marché No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00005	cotation N°2019-004/RCAS/PCMO/CSBK du 30/04/2019	02.08.2019	Acquisition de fournitures spécifiques au profit de la CEB de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00076154E	DI. WA BTP 01 BP 1232 Ouagadougou 01 Tel 62 72 70 47	2 474 000	Exécuté
11	Marché No 09CO-CSBK /03/04/00/2019/00014	demande de cotation N°2019-014/RCAS/PCMO/CSBK du 06/08/2019	10.09.2019	Réalisation d'une latrine à trois postes à la Mairie de Soubakaniédougou	DC	T	BN	00060117K	EZF Etablissement ZERBO & Frères BP 68 Banfora	3 088 721	Exécuté
12	Marché No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00016	demande de cotation N°2019-015/RCAS/PCMO/CSBK du 06/08/2019	10.09.2019	Achat de produits d'entretien au profit de la Mairie de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00060117K	EZF Etablissement ZERBO & Frères BP 68 Banfora	489 250	Exécuté
13	Marché No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00013	demande de cotation N°2019-013/RCAS/PCMO/CSBK du 12/08/2019	10.09.2019	Maintenance du matériel informatique de la Mairie de Soubakaniédougou	SC	F	BN	00072487L	SALIFOU OUMAR/OUMAR SALIFOU Tel : 78 90 80 80.	200 000	Exécuté
14	MARCHE No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00020	demande de cotation N°2019-018/RCAS/PCMO/CSBK du 01/10/2019	30.10.2019	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de la Mairie de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00072487L	GERTIK SERVICE (SOMA Abdoulaye) Tel : 78 14 31 17/71 75 02 22	200 000	Exécuté
15	Marché No	demande de	30.10.20	Acquisition de produits	DC	T	BN	00068467F	OUAKAYANE	34170	Exécuté

N°	Immatriculation du marché	Références de la procédure	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
	09CO-CSBK /01/04/00/2019/00019	cotation N°2019-017/RCAS/PCMO/CSBK du 30/09/2019	19	d'entretien au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou					PRESTATIONS (OUATTARA Assata) Tel : 72 59 17 44	0	é
16	MARCHE No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00021	demande de cotation N°2019-019/RCAS/PCMO/CSBK du 01/10/2019	30.10.2019	Acquisition d'autres sources d'énergie au Profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou	CC	SC	BN	00072487L	GERTIK SERVICE (SOMA Abdoulaye) Tel : 78 14 31 17/71 75 02 22	299 950	Exécuté
17	MARCHE No 09CO-CSBK /01/03/00/2019/00008	cotation N° 2019-008/RCAS/PCMO/CSBK du 10/05/2019	20.09.2019	Travaux de Réhabilitation partielle au CSPS de Panga	CC	SC	BN	00078129C	CASCADES CONSTRUCTION	308 922	Exécuté
18	Marché No 09CO-CSBK /01/04/00/2019/00022	demande de cotation N°2019-020/RCAS/PCMO/CSBK du 10/10/2019	15.10.2019	Reprographie des Documents Administratifs au profit de la Commune de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00116331B	SOGESSY SARL (Abdoulaye TRAORE) Tel : 78 81 17 54/62 42 34 68	185 250	Exécuté
19	Marché No 09CO-CSBK /01/09/00/2019/00024	N°2019-022/RCAS/PCMO/CSBK du 10/10/2019	06.12.2019	Achat des tickets de Carburant au profit de la Mairie de Soubakaniédougou	DC	F	BN	00060117K	EZF Etablissement ZERBO & Frères BP 68 Banfora	498200	Exécuté
20	Marché No 09CO-CSBK /03/02/00/2019/00023	consultation de consultants N°2019-021/RCAS/PCMO/CSBK du 10/10/2019	18.12.2019	Suivi-contrôle des travaux de construction d'une latrine à trois postes à la Mairie de Soubakaniédougou	CC	T	BN	00095975F	DARGA Zinhounsou, Technicien supérieur en Génie Civil, Consultant individuel BP 41 Banfora	154000	Exécuté
21	MARCHE No 09CO-CSBK/01/04/00/2019/00012	demande de prix N° 2019-01/RCAS/PCMO/CSBK du 25/05/2019	13.08.2019	Acquisition de Fournitures Scolaires au profit de la CEB de Soubakaniédougou	DPx	SC	BN	00052556E	ESPOIR MULTI SERVICE TEL 76 67 31 36.	11 298 100	Exécuté
22	Marché No	demande de cotation	09.12.20	Acquisition des	DC	F	BN	00068467F	OUAKAYANE	499	Exécuté

N°	Immatriculation du marché	Références de la procédure	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
	09CO-CSBK/01/04/00/2019/00026	N°2019-022/RCAS/PCMO/CSBK du 10/11/2019	19	Imprimés Spécifiques au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou					PRESTATIONS (OUATTARA Assata) Tel : 72 59 17 44	800	é
23	MARCHE No 09CO-CSBK/03/02/00/2019/00015	demande de prix N°2019-02/RCAS/PCMO/CCAM du 27/05/2019	15.10.2019	Construction d'un Pont d'affranchissement au profit de la Commune de Soubakaniédougou	DPx	T	FPDCT	00069239V	ENTREPRISE SOMA BANGOSSI (ESB) TEL : 70 97 12 79.	9 021 100	Exécuté
24	MARCHE No 09CO-CSBK/03/02/00/2019/00018	consultation de consultants N°2019-016/RCAS/PCMO/CSBK du 28/08/2019	20.09.2019	Suivi-contrôle des travaux de construction de neuf (09) boutiques de rue au profit de la Commune de Soubakaniédougou	CC	F	BN	00095975F	DARGA Zinhounsou, Technicien supérieur en Génie Civil, Consultant individuel BP 41 Banfora	712 000	En cours
25	MARCHE No 09CO-CSBK/03/02/00/2019/00017	demande de prix N°2019-02/RCAS/PCMO/CCAM du 27/05/2019	17.09.2019	Travaux de construction de neuf (09) boutiques de rue au profit de la Commune de Soubakaniédougou	DPx	F	BN	00076154E	DI. WA BTP 01 BP 1232 Ouagadougou 01 Tel 62 72 70 47	13 344 994	Exécuté
26	CONVENTION N°CO/001/03/06/2019	CONVENTION N°CO/001/03/06/2019	10.09.2019	Acquisition et livraison sur sites de Vivres pour Cantines Scolaires du Primaire au profit de la Commune de Soubakaniédougou.	Convention	F	BN	000185183U	Coopérative Simplifiée Cascades Vision Plus	31 973 955	Exécuté

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection
<b>ED</b>	0	0	45%
<b>EDS</b>	3	1	5%
<b>Recours</b>	0	0	25%
<b>Convention</b>	1	0	25%
<b>Autres</b>	23	2	
<b>TOTAL</b>	27	3	10%

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Réf du marché	Objet	MP	Types de prestations	SF	Titulaire	Montant	Recours	Difficulté d'exécution
1	Marché No 09CO-CSBK /03/04/00/2019/00014	Réalisation d'une latrine à trois postes à la Mairie de Soubakaniédougou	DC	T	BC	EZF Etablissement ZERBO & Frères BP 68 Banfora	3 088 721	NON	NON
2	MARCHE No 09CO-CSBK /02/01/09/00/2019/00006	Acquisition des Médicaments et Consommables Médicaux au profit des CSPS de la Commune de Soubakaniédougou.	EDS	F	BC	GERTIK SERVICE (SOMA Abdoulaye) Tel : 78 14 31 17/71 75 02 22	799 900	NON	NON
3	CONVENTION N°CO/001/03/	Acquisition et livraison sur sites de Vivres pour Cantines Scolaires du Primaire au profit de la Commune de Soubakaniédougou.	Convention	F	BC	Coopérative Simplifiée Cascades Vision Plus	31 973 955	NON	NON

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues			Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incmpléte (1-b/a)
		D	C				
<b>Pièces d'ordre général</b>							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA				1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu				0	0	#DIV/0!
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales				1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures				1	1	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue				1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue				1	1	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori				0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM				1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget				1	1	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>13%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	1	1	2	2	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	3	3	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	N/A	N/A	0	1	100%
2	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

0		A	A	A			
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	N/A	N/A	1	1	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	N/A	N/A	1	1	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	3	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
44	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

2		A	A	A			
4 3	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	1	1	3	67%
4 4	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	0	1	2	3	33%
4 5	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	N/A	N/A	1	1	0%
4 6	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	0	0	0	3	100%
4 7	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	3	3	0%
4 8	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
4 9	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	3	0%
5 0	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	3	3	0%
5 1	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 2	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 3	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 4	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>39</b>	<b>26%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>							
5 5	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 6	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 7	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5 8	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	N/A	N/A	0	1	100%
5 9	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	N/A	N/A	0	1	100%
6 0	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>							

6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	0	N/ A	N/ A	0	1	100 %
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 4	Plans de recollement	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 5	PV de réunion de chantier	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/ A	0	0	0	1	100 %
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/ A	0	0	0	1	100 %
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>36</b>	<b>52</b>	<b>31%</b>

**Annexe 3: Fiches d'audit et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

N°	Contrôles effectués	Risques anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	Rien à signaler Confère vue photographique
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande publique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Rien à signaler



**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**

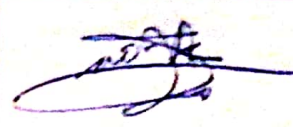
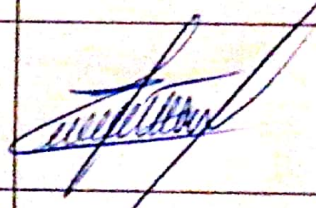
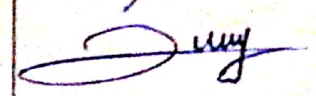
# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : MAIRIE SOUBAKANIEDOUGOU

Date : 11/01/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	BAZIE Moumouni	Attendant synex	Auditeur (synex)	71 80 56 74 / 86 35 35 40 aristide.lazie86@gmail.com	
2	DABIRE GOUBAR RODRIGUE	Mairie	S-G	76 37 39 68 grodigue@dabire5480@gmail.com	
3	DIAO MAMOU	Mairie	Comptable	70 10 45 05 66 37 03 01	

Cabinet SYNEX CONSULTING SARL  
Tél : 00229 21 30 45 44 / 66 26 67 75  
Email : [csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr)